

Appui à la politique énergétique du Maroc (PAPEM III)



Contexte

Le Maroc s'est fixé des objectifs ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables. À l'horizon 2030, la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité devrait atteindre 52% de la capacité installée. Cet objectif permettra au Maroc de réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre et d'atteindre, par conséquent, ses Contributions Nationales Déterminées (NCD).



Dans cette optique, des programmes de grande envergure ont été lancés pour développer les énergies solaire, éolienne et hydraulique en mobilisant aussi bien les producteurs publics que le secteur privé. Pour accompagner cette dynamique, des dispositions juridiques et institutionnelles ont été adoptées comme les lois sur l'injection de l'électricité de source renouvelable en moyenne et basse tensions ou encore la création de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE).

La mise en œuvre des programmes et des dispositions adoptés par le Maroc requiert l'activation des leviers de renforcement de capacités et d'appui technique pour doter les acteurs clés du secteur des compétences et des outils nécessaires afin de relever les défis et saisir les opportunités qui s'offrent au Maroc en matière d'énergie de sources renouvelables.

À travers son projet PAPEM III, la coopération allemande entend continuer à soutenir le Maroc pour atteindre les objectifs de sa politique énergétique et libéraliser progressivement le marché de l'électricité.

Objectif

Les conditions institutionnelles et juridiques nécessaires à un développement des énergies renouvelables, porté par le secteur privé, sont améliorées.

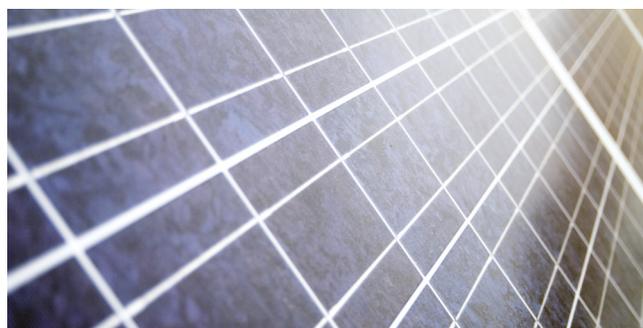
Nom du projet	Appui à la politique énergétique du Maroc III (PAPEM III)
Commettant	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Agence d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Partenaire politique	Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement (MEME)
Partenaires nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) - Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable-Branche Electricité (ONEE) - Agence Marocaine pour l'Énergie Durable (Masen) - Société d'Investissements Énergétiques (SIE)
Zone du projet	Basé à Rabat, Maroc
Durée du projet	De janvier 2020 à décembre 2022
Budget	3 Millions d'euros

La GIZ

Entreprise appartenant à la République fédérale d'Allemagne, la « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH » offre à ses clients et commettants des solutions viables, durables et efficaces pour faire face aux processus de changement politique, économique et social. Les services rendus par la GIZ se basent sur une expertise régionale et technique avérée, un vaste savoir de spécialistes et des compétences managériales éprouvées.

Le principal commettant de la GIZ est le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Cependant la GIZ intervient aussi pour d'autres ministères fédéraux ainsi que pour des commettants et clients publics et privés.

La GIZ est présente au Maroc depuis 1975.



La libéralisation du marché permettra l'émergence de plus de producteurs d'ER privés au Maroc.



Youssef Mountassir
Conseiller technique principal
Youssef.mountassir@giz.de

Noura Hajri
Conseillère technique
Noura.hajri@giz.de

Fatima-Zahra Mamou
Conseillère technique
Fatima.mamou@giz.de

Échanges entre les membres du Pool de recherche ESMA « Modélisation et analyse de systèmes énergétiques », lors d'une visite au Green Energy Park de Ben Guerir.

Niveaux d'intervention

Au niveau macro, le projet coopère avec le Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement (MEME) et d'autres acteurs clés dans les domaines de la planification et de la régulation. Dans ce cadre, le projet PAPEM III assure un conseil technique et de multiples actions de développement des compétences.

Au niveau méso, il collabore avec des fournisseurs d'énergie privés, communaux et de l'État. Le but est d'apporter un conseil technique relatif à l'injection d'électricité d'origine renouvelable dans le réseau électrique et de réaliser des actions de renforcement de capacités ciblées.

Axes de travail

Le projet PAPEM III s'articule autour des trois axes de travail suivants :

- **Régulation du marché de l'électricité**
Renforcer les capacités institutionnelles et réglementaires de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE).
- **Planification énergétique**
Accompagner le MEME dans le développement d'un système informatique de collecte et d'échange de données pour le secteur de l'énergie et de l'électricité, notamment pour assurer une contribution optimisée à l'élaboration des rapports sur le climat.
- **Injection de l'électricité de source renouvelable dans le réseau**
Contribuer à l'amélioration des conditions préalables, réglementaires et administratives, nécessaires à l'intégration de l'électricité d'origine renouvelable dans le réseau, notamment à travers des projets pilotes avec des gestionnaires de réseaux de distribution communaux.

Impacts durables

Dans le cadre de projets précédents dans le même domaine de travail, la coopération technique allemande a sensibilisé plus de 240 personnes, représentants des acteurs publics et privés du secteur de l'énergie, aux enjeux de l'ouverture du marché de l'énergie. Ces ateliers leur ont permis notamment d'acquérir des connaissances de base sur la régulation du marché de l'énergie et sur le rôle du régulateur, en cours de mise en place.

Le projet a accompagné le MEME dans la mise en place de la plateforme de l'Observatoire Marocain de l'Énergie (<https://www.observatoirenergie.ma/en/>) qui donne accès à des informations pertinentes et fiables pour suivre l'évolution du secteur énergétique et contribue ainsi à l'amélioration de la transparence du marché.

Le projet a permis à l'équipe du Ministère chargée de la prospective énergétique de développer un système intégré de modélisation énergétique et de devenir autonome en matière d'élaboration de scénarios énergétiques à long terme. En parallèle, le projet a initié et formé un groupe d'enseignants chercheurs dans le domaine de la modélisation énergétique qui constitue actuellement un noyau pour le développement de la recherche dans ce domaine. La modélisation prospective énergétique est un outil d'aide à la décision essentiel pour faire des planifications énergétiques à court, moyen et long termes en tenant compte des différents enjeux et défis de la transition énergétique.

Par ailleurs, le projet a appuyé le Ministère pour l'élaboration du projet d'avenant à la loi 13-09. Il a également organisé et facilité plusieurs ateliers de réflexion pour discuter les changements pouvant être apportés à cette loi. Ces ateliers ont abouti à des recommandations concrètes qui ont été intégrés au projet d'avenant. Une fois adopté, l'avenant contribuera à une ouverture progressive du marché de l'électricité au Maroc et aidera à garantir la transparence dans le secteur des EnR, tout en préservant la sécurité du système électrique national, la bancabilité des projets et l'équilibre du secteur.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
	Bureaux enregistrés à Bonn et Eschborn, Allemagne
	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH BP 433, 10 001 Rabat R.P. 29, avenue d'Alger T +212 537 20 45 17 www.giz.de
Auteur	Fatima-Zahra Mamou
Mise en page	Napalm
Mise à jour	Mars 2020

Partenaire politique	Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement	
Committant	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement	
Adresse	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Germany T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500 poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Germany T +49 (0)30 18 535-0 F +49 (0)30 18 535-2501